

# CYCLE DE PRÉPARATION À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (C.P.E.S)

## **MUSIQUE**

**Durée du cursus : 2 à 4 ans**  
Admission sur concours

### 1. Le cursus

Le CRR 93 a créé le CPES Musique en partenariat avec les conservatoires d'Est Ensemble et de Bobigny.

Le CPES est un cycle d'études non diplômant préparant aux concours d'entrée des établissements d'enseignement supérieur français et étrangers (Pôles Supérieurs, CNSM, Hochschule, etc.).

Le contenu du cursus se compose de 5 modules dans 8 domaines différents.

Les domaines proposés sont :

1. Instruments d'orchestre
2. Instruments polyphoniques
3. Musique ancienne
4. Jazz
5. Chant lyrique
6. Direction des pratiques collectives
7. Création
8. Formation musicale

Vous trouverez des fiches spécifiques pour chaque domaine sur le site internet du CRR 93 ([www.crr93.fr](http://www.crr93.fr)), rubrique Formation-Musique-Cursus-Cycle spécialisé/CPES.

Les 5 modules proposés sont :

1. Discipline dominante
2. Erudition (FM, culture musicale, analyse, écriture, commentaire d'écoute...)
3. Pratiques collectives (orchestres, musique de chambre...)
4. Enseignements complémentaires (disciplines au choix des étudiants)
5. Connaissance de l'environnement professionnel (vous trouverez le contenu de ce module de 55 heures dans l'annexe qui se trouve en page 3). Voici quelques exemples des contenus du module 5 :

- Cours de connaissance de l'environnement professionnel (présentation des écoles supérieures en France et à l'étranger, rédaction de CV, préparation aux entretiens, gestion du trac et du stress)
- Cours / conférences sur les métiers de l'art, d'enseignement
- Journées d'immersion professionnelle dans les structures culturelles (opéra national de Paris, CDMC...)

Le nombre d'heures d'enseignement est fixé à 750 heures minimum.

## 2. Le profil des étudiants

Un étudiant ayant le niveau d'entrée en cycle spécialisé.

Un étudiant déjà inscrit en cycle spécialisé dans notre établissement peut se présenter en CPES. En effet, en dehors du module 5, la plupart des cours étant commun, il est tout à fait possible de suivre les deux cursus en parallèle : celui du DEM (diplômant) et celui du CPES (non diplômant).

Pour les étudiants ayant déjà un DEM dans notre établissement et qui souhaitent s'inscrire uniquement en CPES, il sera possible de faire valider des acquis antérieurs afin d'écourter la formation, mais dans tous les cas, ces élèves devront participer à la vie artistique de l'établissement.

## 2. Les modalités de recrutement

L'admission en cycle de préparation à l'enseignement supérieur est soumise à un concours d'entrée. Le concours est composé de trois épreuves :

- Une épreuve instrumentale
- Une épreuve de formation musicale
- Un entretien d'une durée de 20 à 30 minutes : le candidat doit savoir se présenter, formuler et défendre son projet d'études supérieures et expliquer pourquoi il souhaite s'inscrire en CPES

Les élèves actuellement en cursus DEM peuvent se présenter en CPES (tout en continuant leur cursus de DEM). Le concours consiste à passer un entretien avec le jury et une épreuve de FM (commentaire d'écoute).

### 3. Annexe : Module 5 « Environnement professionnel » (55h)

#### Année 1 (25 heures) :

<b>A- Connaissances et stratégie au service du projet professionnel</b>	A1- Études Supérieures en France (3h) A2- Études Supérieures en Europe (3h)
<b>B- Etre artiste aujourd'hui</b>	B1- Outils de recherche et de formation (3h)
<b>C- Outils de rédaction</b>	C1- Rédaction de type universitaire (3h)
<b>D- Métiers de l'art</b>	D1- Les métiers de l'enseignement (4h)
<b>E- Journées d'immersion professionnelle</b>	E1- (8h)

#### Année 2 (30 heures) :

<b>A- Connaissance et stratégie au service du projet professionnel</b>	A3- Environnement territorial (3h)
<b>B- Etre artiste aujourd'hui</b>	B2- « Construire son réseau et se former au quotidien » : Rencontre débat (3h)
<b>C- Outils de rédaction</b>	C2-Rédaction de CV (3h) C3-Préparation d'un entretien / d'une audition (4h)
<b>D- Métiers de l'art</b>	D2- Régime des intermittents (2h) D3- Créer sa compagnie (3h) D4- Les métiers de l'orchestre - instruments / Les métiers de l'accompagnement – pianistes / rencontre avec un agent allemand – chanteurs (3h) D5- Rencontre avec un agent artistique (2h)
<b>E- Journée d'immersion professionnelle</b>	E2- (8h)

Certaines rencontres concerneront tous les étudiants et d'autres seront plus spécifiquement consacrées à un groupe.

Rendez-vous réguliers et collectifs, ces rencontres permettront, en plus de leur contenu, d'assurer la cohésion de la promotion.

## Contenu des cours :

### **A1- Études Supérieures en France (3h)**

Pôles Supérieurs / CNSM / écoles supérieures de théâtre (CNSAD, TNB, TNS, etc.)

Outre les aspects pratiques (durée des études, modalités des concours d'entrée, limite d'âge, diplômes, etc.), ce cours présentera la spécificité de chaque école et les attentes de niveau pour le concours d'entrée.

### **A2- Études Supérieures en Europe (3h)**

Présentation des écoles habilitées à décerner Licences et Masters en Europe, notamment Allemagne, Suisse, Angleterre, Belgique ou Hollande.

En plus des aspects développés dans les écoles supérieures françaises seront abordées l'exigence linguistique des écoles au moment du concours d'entrée, le prix des études (privé / public) ou encore les différences et points communs avec la France.

### **A3- Environnement territorial (3h)**

La fonction publique territoriale, principes et conditions d'accès, les conservatoires et leurs missions. Ce cours est à mettre en relation avec celui sur les métiers de l'enseignement.

### **B1- Outils de recherche et de formation (3h)**

Présentation et visite de lieux emblématiques : médiathèque de la cité de la musique ou du cnsm, cdmc (centre de documentation de la musique contemporaine), musée de la musique, etc.

Principes de catalogage, découverte et utilisation d'outils de recherche numérique.

### **B2- « Construire son réseau et se former au quotidien » : Rencontre débat (3h)**

Afin de donner une image réaliste de la vie d'un artiste aujourd'hui, cette rencontre a pour but d'aborder des points aussi essentiels que le travail personnel, la construction de son réseau professionnel, l'importance de la maîtrise d'une ou deux langues ou encore le choix du statut en fonction de l'activité.

### **C1- Rédaction de type universitaire (3h)**

Conseils méthodologiques pour la rédaction de dossiers (construction de la problématique), citation des sources (notes de bas de page, annexes, bibliographie...)

### **C2-Rédaction de CV (3h)**

Atelier de rédactions de cv en 2 étapes :

-1<sup>ère</sup> séance : présentation des différents types de cv et bios

-2<sup>ème</sup> séance : regard sur les cv apportés par les étudiants et aide à l'amélioration

### **C3-Préparation d'un entretien / d'une audition (4h)**

Sous forme de mises en situation où les étudiants seraient tour à tour candidats ou employeurs, afin de vivre la situation de manière globale (ce que l'on écoute et voit lorsque l'on est chef d'orchestre, metteur en scène, directeur de conservatoire, RH, etc.).

Entraînement à se présenter en 3 minutes.

### **D1- Les métiers de l'enseignement (4h)**

Fonction publique territoriale : présentation des diplômes et concours, des statuts et cadre d'emplois, des contrats.

Le milieu associatif : loi 1901, statut des enseignants, contrats.

### **D2- Le régime des intermittents (2h)**

Les politiques culturelles publiques dans le spectacle vivant. Présentation du fonctionnement de l'intermittence.

### **D3- Créer sa compagnie (3h)**

Développement de son projet professionnel personnel : structuration, aspects budget, aspects administratifs, organisationnels, diffusion et communication. Bases de la gestion de projet. Témoignage d'un fondateur récent de compagnie avec exposé des enjeux et des difficultés rencontrées.

### **D4a- Les métiers de l'orchestre (instrumentistes de l'orchestre)**

#### **Ou D4b- Les métiers de l'accompagnement (pianistes)**

Rencontre avec des enseignants, accompagnateurs (musique et danse).

Exposé sur les divers débouchés de l'accompagnement avec mises en situation.

#### **Ou D4c- Rencontre avec un agent allemand ou anglais (chanteurs) (3h)**

Echange sur les modalités professionnelles dans les différents pays.

### **D5- Rencontre avec un agent artistique (2h)**

### **E1- Journées d'immersion professionnelle (8h)**

- Rencontres avec des institutions locales : Sequenza 9.3, Maitrise de Bondy, théâtre de Montreuil, MC'93, Philharmonie de Paris, Pôle Supérieur 93, etc.
- Invitation à suivre des répétitions professionnelles (opéras, théâtres, orchestres), en relation avec les enseignants actifs dans ces réseaux.